



SCOT DE L'ARRAGEOIS

Délibération du Comité Syndical n° 505

SÉANCE du 30 JUIN 2021

Présidence de Madame Françoise ROSSIGNOL Secrétaire : Monsieur Michel MATHISSART

Date de convocation : 24/06/2021

Date d'affichage : 05/07/2021

Étaient présents :

Ernest AUCHART, Sébastien BERTOUT, Michel BLONDEL, Charline CAILLIEREZ, Philippe CARTON, Jean-Jacques COTTEL, Olivier DEGAUQUIER, Isabelle DERUY, Nicolas DESFACHELLE, Jean-Marie DISTINGHIN, Ingrid DREMAUX, Cédric DUPONT, Pierre GUILLEMANT, Léon LEBAS, Jean-Paul LEBLANC, Claude LECORNET, Jean-Guy LESAGE, Jean-Claude LEVIS, Catherine LIBESSART, Michel MATHISSART, Jean-Claude PLU, Roger POTEZ, Françoise ROSSIGNOL, Philippe ROUSSEAU, Françoise SIMON, Richard SKOWRON, Daniel TABARY, Romain VAN CAENEGHEM.

Absents excusés / Pouvoirs :

Pierre ANSART donne pouvoir à Cédric DUPONT, Gabriel BERTEIN donne pouvoir à Jean-Paul LEBLANC, Damien BRICOUT donne pouvoir à Philippe CARTON, Philippe CANLER donne pouvoir à Charline CAILLIEREZ, Alain CAYET donne pouvoir à Nicolas DESFACHELLE, Jean-Michel DESAILLY, Evelyne DROMART donne pouvoir à Michel MATHISSART, Gérard DUE, Claude FERET, Michel FLAHAUT, Nathalie GHEERBRANT donne pouvoir à Jean-Marie DISTINGHIN, Frédéric LETURQUE donne pouvoir à Françoise ROSSIGNOL, Didier MICHEL donne pouvoir à Françoise ROSSIGNOL, Bernard MILLEVILLE donne pouvoir à Jean-Guy LESAGE, Arnold NORMAND donne pouvoir à Olivier DEGAUQUIER, Eric POULAIN donne pouvoir à Ernest AUCHART, Jean-Pierre PUCHOIS donne pouvoir à Charline CAILLIEREZ, Michel SEROUX donne pouvoir à Ernest AUCHART, Jean-Luc TILLARD donne pouvoir à Nicolas DESFACHELLE, Alain VAN GHELDER donne pouvoir à Michel MATHISSART.

Nombre de membres en exercice : 49

- Présents : 28
- Votants : 44
- Pouvoirs : 16

Vote :

- Pour : 44
- Contre : 0
- Abstention : 0

Rapporteur : Madame Françoise ROSSIGNOL

DELIBERATION AUTORISANT MADAME LA PRESIDENTE A SIGNER CONVENTION MODALITES D'ACCES A OBSERV'EAU AVEC LES INTERCOMMUNALITES DU SCOT

Le Scota dispose d'un Accès à Système d'Information OBSERV'EAU qui est un outil informatique permettant de créer, visualiser, rechercher et analyser des données géospatiales issues de nombreuses bases de données sur les différentes échelles de territoires du Scota.

Le Scota souhaite pouvoir faire bénéficier gracieusement aux différentes intercommunalités de son ressort géographique l'accès à la plateforme OBSERV'EAU.

La présente charte a pour objet de définir les conditions de mise à disposition de l'OBSERV'EAU auprès des intercommunalités.

Considérant l'avis favorable du Bureau syndical du 9 juin 2021.

Le Conseil syndical autorise à l'unanimité Madame la Présidente à signer la convention ci-jointe.



**Pour extrait certifié conforme
La Présidente du Scota**

Françoise ROSSIGNOL

A handwritten signature in black ink, written over the printed name "Françoise ROSSIGNOL". The signature is stylized and appears to be "FRANÇOISE ROSSIGNOL".